

## INSTRUCTION

### Sur l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne en Italie

---

**É**N ouvrant la Congrégation synodale du 29 avril 1902, S. G. Mgr Rutten, évêque de Liège, prononça une magnifique allocution tendant à rétablir l'union entre les catholiques qui se vouent aux œuvres sociales. Nous en détachons le passage suivant qui caractérise parfaitement et d'une manière autorisée la portée de l'instruction que nous publions ci-après.

Ces déclarations, *dit Mgr Rutten*, si claires et si formelles, confirmées l'an dernier par l'Encyclique *Graves de Communi*, ont été tout dernièrement accentuées et précisées dans les instructions données aux Italiens par la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques, sur l'ordre du Pape. Bien qu'elles s'adressent tout d'abord et directement à l'Italie, ces instructions en tout ce qu'elles renferment de doctrine et de théorie sont générales et s'étendent à l'Eglise entière. Seules les mesures pratiques, qui visent la situation particulière de l'Italie, sont de leur nature restreintes à ce pays, mais peuvent néanmoins servir de direction pour les régions où, d'après le jugement des autorités locales, il se rencontrerait des situations identiques. Telle est l'interprétation que j'ai personnellement recueillie à Rome de la bouche de plusieurs cardinaux et spécialement de son Em. le Cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat. Prétendre que ces instructions ne concernent que l'Italie et n'ont aucune valeur au dehors, c'est soutenir qu'une doctrine